



Le 28 mai 2019

Le CNPA signe un accord de partenariat avec le Club Génération Responsable afin d'engager l'ensemble des professionnels de l'automobile dans une démarche de développement durable et responsable

Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) a annoncé le 27 mai 2019, à l'occasion de l'opération « Ensemble pour le Climat », **la signature d'un accord de partenariat avec le Club Génération Responsable, présidé par Jocelyne Leporatti.**

Le CNPA est la première organisation professionnelle, tous secteurs confondus, à s'appuyer sur les synergies développées par le Club Génération Responsable, pour faire une déclinaison sectorielle de leur référentiel d'évaluation RSE, et contribuer ainsi à l'expérimentation de la Plateforme RSE pilotée par France Stratégie.

Le CNPA **s'appuiera donc sur le Club Génération Responsable pour accompagner ses adhérents sur la voie d'un développement durable et responsable.** Le Club accompagne déjà depuis plus de 10 ans les acteurs du commerce sur la voie du développement durable. Le CNPA a trouvé auprès du Club Génération Responsable une démarche de co-construction et de valorisation des initiatives, qui est à la fois pragmatique, progressive, abordable et structurée.

Le CNPA a pour ambition d'embarquer rapidement de très nombreux professionnels de l'automobile. Afin de structurer cette démarche, **le CNPA lancera le 14 juin prochain une Commission Développement Durable et Responsable**, composée d'élus engagés et représentatifs de tous les métiers, qui aura pour mission de porter une dynamique de développement durable ambitieuse et à forte valeur ajoutée pour l'ensemble des métiers et les parties prenantes de l'organisation professionnelle.

A travers cette démarche, le CNPA entend répondre au défi majeur de l'accès à la mobilité des biens et des personnes, qui se trouve à la croisée de multiples enjeux : enjeu de la transition énergétique, compte-tenu de l'urgence climatique qui nécessite la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; enjeu de santé publique, afin de réduire les émissions de particules et substances néfastes à la santé de l'Homme ; défi sociétal, la mobilité étant un outil indispensable pour la croissance économique, mais aussi pour l'accès à l'emploi et à une vie sociale ; défi des mutations technologiques, avec le développement de multiples solutions de mobilité ; enjeu de l'économie circulaire face à la raréfaction des ressources.

Francis BARTHOLOME indique à l'occasion de la signature de l'accord de partenariat : « *Je suis très heureux que le CNPA soit la première organisation professionnelle à s'appuyer sur les synergies développées par le Club Génération Responsable, pour s'engager dans une démarche de RSE. Il est pour moi fondamental que le CNPA soit à la hauteur de ces défis, et prenne non seulement toutes ses responsabilités sur ces enjeux, mais se place aussi et surtout résolument du côté de l'innovation et des solutions. Pour répondre à ces enjeux nos entreprises vont devoir anticiper les transitions et préparer les solutions de demain, permettant par leur attitude responsable, engagée et innovante d'assurer leur développement et leur pérennité. Le CNPA a pour vocation d'animer la dynamique de filière et de développer une approche prospective pour accompagner les mutations des métiers - cette démarche aux côtés du Club Génération Responsable permettra d'aider les professionnels à anticiper les mutations à l'œuvre* ».

« *Je suis sincèrement ravie d'accueillir le CNPA, cette grande fédération qui représente 135 000 entreprises de proximité ! Cela nous donne l'opportunité de développer de nouvelles actions, de nouvelles pratiques à partager ; de poursuivre nos efforts d'amélioration en embarquant de plus en plus d'entreprises. C'est très réconfortant et enrichissant pour l'ensemble du collectif des entreprises engagées de notre association*», conclut Jocelyne LEPORATTI, Présidente du Club Génération Responsable.

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 135 000 entreprises de proximité et 410 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.